SPÉCIFICITÉ DES ENTRETIENS PRÉLIMINAIRES

Auteur : Nadine Cordova

Date de parution : 7 octobre 2018

Article disponible en ligne à l'adresse :
https://www.tupeuxsavoir.fr/publication/specificite-des-entretiens-preliminaires/

Référence :
Nadine Cordova, Spécificité des entretiens préliminaires, in *Revue Tupeuxsavoir* [en ligne], publié le 7 octobre 2018. Consulté le 20 avril 2024 sur https://www.tupeuxsavoir.fr/publication/specificite-des-entretiens-preliminaires/

Distribution électronique pour tupeuxsavoir.fr. Tous droits réservés pour tous pays. Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur , de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent article, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Spécificité des entretiens préliminaires

Texte prononcé lors de la journée de travail intitulée « Les entretiens préliminaires » organisée par le Pôle 9 Ouest le 31 juin 2018, à Rennes.

Introduction

Le thème que vous proposez aujourd'hui est bien choisi. Il est central puisqu'il concerne directement notre pratique. Je note qu'il n'est pas souvent mis au travail dans notre communauté probablement parce qu'il n'est pas si facile à élaborer, et je crois surtout parce qu'il convoque l'analyste à chaque fois qu'un nouveau sujet vient le rencontrer. Vous avez donc raison de le réinterroger. Car, les entretiens préliminaires font raisonner aussi une époque, un discours qui n'est plus celui du temps de Freud, ni celui de Lacan. Pourtant, dans le fatras du monde, les symptômes eux continuent d'insister parce que nous sommes des êtres parlants.

De mon côté, je m'intéresse aux entretiens préliminaires depuis un bon moment pour essayer d'attraper quelque chose de ce temps particulier. Ce thème s'est imposé à moi au fil des contrôles et particulièrement à la fin de l'analyse. Recevoir des sujets quand la cure est terminée change quelque chose. A cela, rien d'étonnant, Freud et Lacan évoquent le début et la fin de l'analyse comme deux moments clefs, moments qui permettent de révéler les temps logiques d'une cure. Freud va même les comparer aux manœuvres du jeu d'échec où seuls le début et la fin en donnent une description schématique et complète. Avec sa proposition sur la passe, et les organes de garantie de son Ecole, Lacan reprendra en 67 cette métaphore pour confirmer ces points saillants de l'analyse. C'est aussi l'année où il produit le mathème du transfert. Dans ce contexte, « l'avant analyse » serait à entendre en creux.

Cette métaphore me fait aussi penser à ce qui se dit à la fin du jeu d'échec. Car si ce dernier consiste à bouger des pièces, il se termine par trois mots prononcés par le vainqueur : *échec et mat*, soit une butée. N'est-ce pas ce dont il s'agit à la fin de l'analyse ? Cet « échec et mat » serait-il inscrit sur le ticket d'entrée d'une cure du fait du langage ? Ce qui voudrait dire que les entretiens préliminaires seraient inclus dans ce processus. Comme vous l'avez justement rappelé dans votre argument, « Il n'y a pas d'entrée possible dans l'analyse sans entretiens préliminaires ». Seulement Lacan donne peu de précisions sur le maniement de ces séances. En outre, ces entretiens ne garantissent pas le passage à l'analyse. Alors

comment s’orienter ?

Je ferai une autre remarque. Comment ce qui fait expérience dans une cure peut soutenir celle d’un autre et donc aussi soutenir les entretiens préliminaires ? Si l’analyste s’appuie sur sa propre expérience, peut-il en rester là ? Vous comprenez que la formation de l’analyste est au cœur de ce questionnement et par conséquent interroge la place de l’Ecole ainsi que le travail avec d’autres pour penser la psychanalyse. Attention, il s’agit d’entendre la formation comme articulée à un réel, et non pas soumise au discours du maître. Si la formation court dans l’*Acte de fondation,* elle se poursuit dans la *Proposition* d’octobre 67 qui est à entendre, comme le souligne Lacan, en écho avec son article de 56 sur la situation de la psychanalyse et la formation du psychanalyste. J’insiste donc « Il y a un réel en jeu dans la formation même du psychanalyste.[1] »

De Freud à la rectification subjective

Revenons à Freud. Comme vous le savez, dès 1904, il écrit plusieurs articles sur le début de la cure. Il faudrait s’arrêter longuement sur ces textes pour en extraire toute la fraîcheur du début de la psychanalyse, la pertinence et enfin pour les mettre en tension avec ce que Lacan va apporter au fil de ses élaborations. Ce que je retiendrai aujourd’hui, c’est que Freud constate que certains sujets, à un moment, résiste au processus analytique. Ils veulent une réponse à leur plainte et à leur souffrance mais reculent devant la cause.

Devant ce constat, Freud propose un traitement préliminaire, qu’il nommera « traitement d’essai ». Il donnera par ailleurs un certain nombre de règles, d’indications concernant l’entrée dans la cure. Il la limite notamment aux névrosés. Pourtant, malgré sa position ferme envers la psychose, il avance que cette contre-indication pourrait changer si l’on modifiait la méthode. Lacan a probablement attrapé cette remarque au bond en s’intéressant de très prêt à la psychose. Si l’un et l’autre interroge le diagnostic, à aucun moment Lacan ne restreint la cure à la névrose. Dans le séminaire, *L’identification,* il affirme même que la structure psychotique « comme étant quelque chose où nous devons nous sentir chez nous. » Puis, en proposant en 1963, les noms du père au pluriel, il complexifie la clinique différentielle et cherche à sortir du binaire étroit du Nom-du-Père et de la forclusion. Parce que les effets du langage sur *l’infans* qui entre avec son corps dans une famille sont complexes. Ils produisent des nouages variés dont la psychanalyse a à répondre. En 77, Lacan enfonce le clou : « La psychose, c’est ce devant quoi un analyste, ne doit reculer en aucun cas[2]. »

Si Freud a évoqué des contre-indications à l’entrée en analyse, c’est qu’il cherche au fond à cerner ce temps d’avant la cure qu’il repère comme sensible. La période d’essai rend

compte, je crois, de cette difficulté. Je mettrai toutefois en relief une de ses remarques faites en 1912 qui fait pendant à ce qui précède. On la trouve dans « Conseil aux médecins sur le traitement analytique ». Je la cite : « les meilleurs résultats thérapeutiques, au contraire, s'obtiennent lorsque l'analyste procède sans s'être préalablement tracé de plan, se laisse surprendre par tout fait inattendu, conserve une attitude détachée et évite toute idée préconçue[3]. » Il me semble que nous avons ici condensé ce que Lacan tente de construire autour du passage à l'analyse.

En revanche, si Freud a beaucoup écrit sur les préalables au traitement analytique, Lacan n'utilisera l'expression « entretiens préliminaires » qu'à partir des années 70, et il ne nous livrera que quelques pistes. Je me suis d'ailleurs demandé pourquoi Lacan nomme si tardivement ces entretiens, préliminaires ? Il faut se rappeler qu'il réalise alors un virage théorique majeur, probablement en lien avec sa pratique. Il réinterroge les trois registres, la place de la jouissance, et se penche sur le statut du signifiant et du langage.

Avant ces années-là, on trouve bien sur de nombreuses références à ces entretiens, et toujours en lien avec l'entrée en analyse. Par exemple, dans la *Proposition* Lacan souligne que dans les premiers temps du discours, il faut s'assurer que le psychanalyste ne met pas trop tôt ses plis. Je compléterai en ajoutant qu'il s'agit aussi de repérer certains plis du sujet, car c'est peut-être dans ses plis que nichent les battements de l'inconscient. Et, dans la « Direction de la cure », Lacan indique que Freud avec *L'homme aux rats* a ordonné la cure selon un procès, je le cite « qui va de la rectification des rapports du sujet avec le réel, au développement du transfert, puis à l'interprétation […][4] » Lacan met donc en relief une dynamique, et une temporalité de la cure. La rectification subjective par rapport au réel serait donc le point de bascule des entretiens préliminaires.

Le transfert

Je reviens un instant sur la naissance de la psychanalyse. A ses débuts était l'hystérie, enfin le symptôme hystérique que Freud a su entendre. Ce qui lui a permis de découvrir l'inconscient en exercice, le *ça parle*. La psychanalyse surgit donc d'une rencontre entre une structure et un homme qui s'est laissé affecter par cette structure. Et, selon Lacan, c'est pour contrer cet effet que Freud a proposé des *règles très saines* (ce sont les mots de Lacan) et inventé le dispositif analytique[5]. Ce qui l'a protégé du transfert hystérique qui convoque l'amour et ses pièges. En réalité, ce cadre protège tout simplement des effets de l'inconscient car l'inconscient affecte.

Si donc « Au commencement de la psychanalyse est le transfert » pour reprendre la formule de Lacan, celui-ci va redéfinir le transfert selon un mathème précis. Je retiendrai surtout

que le transfert c'est la mise en acte de l'inconscient. Dans le déroulé des séances préliminaires, un signifiant peut venir surprendre le sujet. Ce signifiant a pour particularité d'être une formation de l'inconscient[6] qui vient se substituer aux mots de la plainte et des demandes qui jalonnent les entretiens préliminaires. Le sujet est arrêté par quelque chose qui le concerne au plus intime de lui-même, par une présence obscure. Il peut être poussé à savoir ce qui lui échappe. L'entrée en analyse, c'est donc une rencontre. Seulement, pour que la mise en route du transfert analytique soit opérant, l'ouverture à l'inconscient, ne suffit pas, encore faut-il que ce signifiant s'adresse à l'analyste.

Quand surgit une formation de l'inconscient qui s'adresse à l'analyste, se manifeste conjointement quelque chose de plus flou, du côté de l'affect. Ce qui convoque, je crois, quelque chose qui a à voir avec la jouissance du sujet. Car ce qui s'adresse à l'analyste concerne en fait le sujet. Le transfert s'adresse donc au savoir du futur analysant via la place de l'analyste. Car l'analyste ne sait rien du sujet de l'inconscient de ce parlant mais ce qu'il a à savoir concerne le squelette de la structure. Le texte de l'analysant, lui, se dépliera au fil de la cure.

C'est pourquoi le sujet peut accepter l'offre d'une analyse ou la rejeter. Le sujet reçoit par cette offre son message inversé, si j'ose le formuler ainsi, ce qui le regarde. ? Vous saisissez que parler des entretiens préliminaires obligent à parler d'une butée imprévisible. L'entrée en analyse repose sur un avant et un après, une intrusion, une rupture qui vient du sujet et qui va couper le flux de sa parole. Ce qui veut dire qu'il se passe quelque chose au niveau du statut-même du signifiant. Et l'analysant le saisit, ce qui le fait vaciller. Encore faut-il que quelqu'un l'attrape au vol et inaugure que ça a lieu. L'analyste en prend acte en invitant le sujet à franchir un seuil. *Liminaire* c'est justement le *seuil*[7]. Les préliminaires, c'est donc cet avant le seuil.

En fait, le mot *préliminaire* nous est familier avec Lacan dès « D'une question préliminaire à tout traitement des psychoses ». Le parallèle que je fais n'est pas anodin. Lacan écrivait que cette question, je le cite : « introduit […] la conception à se former de la manœuvre, du transfert[8]. » La question préliminaire convoque le transfert. Bien sûr qu'à ce moment de son enseignement Lacan s'appliquait à penser la différence entre la psychose et la névrose. Mais ce qui m'intéresse ici, c'est encore la manœuvre. Soyons attentif, Lacan ne dit pas *à se former à la manœuvre*, mais *de se former* ***de*** *la manœuvre du transfert.* Est-ce à-dire que c'est du transfert que ça manœuvre ? Ce serait bien du côté du sujet que nous recevons que ça manœuvre au regard du dispositif proposé. Et ce qui manœuvre le sujet, c'est sa jouissance. La définition de *préliminaire* va dans ce sens puisque *préliminaire* veut dire ce

qui précède, ce qui prépare l'objet principal.

C'est peut-être pour cette raison, parce qu'il y a un réel en jeu, qu'il faut s'assurer que cette entrée a bien pris forme, et particulièrement chez certains sujets, souvent hystériques. Car il peut y avoir la manifestation d'un signifiant symptomatique qui suppose le transfert, l'acceptation de l'offre puis la fuite du sujet lorsque la cure démarre. J'ai en tête une analysante qui était jusque-là très engagée qui au bout de quelques séances allongée, est partie. Ce dispositif lui est devenu insupportable quand a chu le regard. Il y a eu probablement un moment d'horreur pour elle. Cet exemple m'a interrogé sur la précipitation de l'analyste. Si le passage à l'analyste rencontre un point d'horreur, (ça l'analyste le sait pour lui). Peut-on avancer qu'il peut y avoir à l'entrée l'horreur de l'acte, l'horreur qu'il y ait de l'analysant, (ou pas d'ailleurs) ? L'analyste a horreur de son acte affirme Lacan. Proposer trop vite une analyse à un sujet n'est-ce pas une façon de reculer devant l'acte ? C'est-à-dire de refuser d'attendre, voire de forcer l'entrée. J'irai jusqu'à dire de ne pas supporter les entretiens préliminaires. Souvenez-vous Freud affecté par ses hystériques. La cure de l'analyste a ici tout son poids. Elle est sa première formation.

Les entretiens préliminaires sont donc un temps d'incertitude, propre à chacun, il n'y a pas de règles en la matière. Car à chaque fois qu'un sujet arrive avec sa demande, il a sa propre temporalité, son propre rapport au réel et aux évènements de la vie. Et si les séances préliminaires ne conduisent pas toujours à l'analyse, de quoi va-t-il s'agir ? Sommes-nous du côté du thérapeutique ? Peut-on parler de seuil ?

Vers le corps

Faisons un pas de plus. « Quant à moi, je procède toujours à de nombreux entretiens préliminaires ». Voilà la première occurrence concernant les entretiens préliminaires que j'ai trouvée chez Lacan dans son séminaire *D'un discours qui ne serait pas du semblant* (p. 63). Cette remarque qui date de 1971 fait suite à ce qu'il disait dans la même leçon sur la libre association. Ce lien étroit entre les séances préliminaires et la cure interroge la fonction de l'analyste pendant les entretiens préliminaires puisqu'il n'est pas encore en place de semblant d'objet.

Il me semble que l'analyste est déjà opérant en tant que garant de l'inconscient, car il se tient prêt à a/cueillir l'inconscient sans sujet et pas sans les entretiens qui le précèdent. Je

ferai un pas en arrière. Il ne faut pas oublier que le mathème du transfert est contemporain du séminaire sur « L'acte psychanalytique ». Si le transfert a rapport avec le sujet supposé savoir qui est du côté de l'analysant, l'acte quant à lui est du côté de l'analyste, et se présente comme incitation au savoir[9]. Il me semble que l'acte est là dès les entretiens préliminaires prêt à opérer par la grâce de l'analysant devenu. Il y a aussi un désir mystérieux du côté de l'analyste qui laisse une place à cet acte.

Avançons encore. Dans*… Ou pire* soit la même année que *Le savoir du psychanalyste en 72,* Lacan définit les entretiens comme l'os du dialogue[10], tout en affirmant qu'il n'y a pas de dialogue. Serait-ce alors une nécessité d'en passer par « l'os du dialogue », c'est-à-dire par l'os de ce qu'il n'y a pas pour entrer en analyse ? Il y aurait cette nécessité de structure pour qu'il y ait chance que le statut de la parole change et passe à la parole analysante. Est-ce qu'on pourrait dire aussi qu'avec l'os du dialogue, on fréquente une butée réelle, la matière du corps, et aussi celle du signifiant. Est-ce de cet os que peut surgir une *formation* de l'inconscient ?

Pour continuer sur le corps, Lacan donne une autre indication. A la fin du même séminaire, il dit p. 228 : « Quand quelqu'un vient me voir dans mon cabinet pour la première fois, et que je scande notre entrée dans l'affaire de quelques entretiens préliminaires, ce qui est important, c'est **la confrontation des corps**. C'est justement parce que ça part de cette rencontre de corps qu'il n'en sera plus question à partir du moment où on entre dans le discours analytique[11]. » Si dans la *Proposition* de 67, Lacan parle du signifiant du transfert, ces quelques lignes nous orientent ailleurs. La confrontation des corps peut inaugurer la rencontre analytique. Celle-ci partirait d'une rencontre de corps, c'est une thèse forte. Il y aurait dans l'acte et/ou dans la mise en route du transfert quelque chose qui se soutiendrait du support corporel lors des entretiens préliminaires.

Si le corps est convoqué dans ce premier temps, c'est que l'imaginaire est au rendez-vous avec toute sa dimension pulsionnelle, le regard en premier lieu. Une femme que je reçois depuis peu me dit : « ça me plaît que vous me regardiez droit dans les yeux ». Elle se permet même en partant de me toucher l'épaule. Si c'est pas de la confrontation des corps ! Dans le passage à l'analyse, en revanche, une partie de l'imaginaire, notamment tout ce qui passe par le visuel va être coupé. Cette coupure engage le travail qui vise la jouissance. Il faudrait interroger ce qui se passe dans les analyses en face à face, et ce qui opère. Le regard participerait-il en ce cas au transfert ?

Au-delà du corps, il y a autre chose de plus subtile qui m'a interpellé dans la façon de faire de Lacan. Il dit : « *je scande notre entrée ».* On comprend que l'analyste agit, il *scande*. Ce qui veut dire qu'il donne un rythme, relève des temps forts, ponctue, fait apparaître des

répétitions. Lacan avec ce *verbe* donne une indication : il oriente vers ce qui marque et décompose. Il y a là une façon de serrer l'affaire. Le « notre entrée » s'il a lieu, lui, témoigne que ça va se jouer à deux partenaires dans un dispositif analytique, lequel va attraper le corps parlant.

Conclusion

Pour conclure, On aura compris que les entretiens préliminaires sont articulés à l'entrée en analyse. Ce que je voudrais surtout souligner c'est qu'il n'y a pas de mode d'emploi pour diriger ces séances parce qu'elles dépendent à la fois du sujet, et de quelque chose qui ne s'apprend pas, c'est le savoir-faire de l'analyste. La responsabilité de son acte dépend de ça, et donc des effets de sa propre analyse.

Par ailleurs, l'expérience m'apprend qu'il est important que la demande prenne forme. Il m'arrive de faire l'offre d'une analyse, en laissant le futur analysant choisir son heure pour entrer dans la tâche analysante car il faut beaucoup de courage pour commencer une analyse. Et certains sujets ont des questions sur le dispositif qui leur est proposé. Dans certains cas, il pourrait même s'agir de retenir cette offre, de la faire désirer. Il faut que quelque chose pousse dira Lacan en 75. Et, au seuil de *notre* entrée, il y a le passage délicat à l'engagement.

J'ajouterai un point de traverse qui concerne un terme à la mode qu'il ne faudrait pas balayer d'un revers de main, c'est l'évaluation. Car les entretiens préliminaires permettent aussi d'apprécier une situation à risque, et plusieurs cas de figure peuvent se présenter à nous. La prudence est de rigueur. Ce qui me conduit enfin à ma dernière question.

Quel est le statut des entretiens menés par un professionnel orienté par la psychanalyse dans les institutions où nous travaillons ? Quid du transfert ? Qu'en faire ? Ce qui se complique, c'est le statut des entretiens dans le cadre des centres d'accueil psychanalytique hors dispositif mais pas hors psychanalyste, ni hors Ecole ?

[1] Jacques Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », *Autres écrits,* Paris, Éditions du Seuil, 2001, p.244.
[2] Jacques Lacan, Ouverture à la section clinique, 5 janvier 1977, *Ornicar ?*, n° 9, 1977, p.7-14.
[3] Sigmund Freud, *La technique psychanalytique,* P.U.F., Paris, 1953, p.65.
[4] Jacques Lacan, « La direction de la cure et les principes de son pouvoir », *Écrits,*

Éditions du Seuil, Paris, 1966, p.598.
[5] Jacques Lacan, « Conférences et entretiens dans des universités nord-américaines », *Scilicet 6/7,* Éditions du Seuil, Paris, p.11.
[6] Lapsus, actes manqués, rêves mais aussi symptômes.
[7] *Limis* en latin.
[8] Jacques Lacan, « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose », *Écrits*, Éditions du Seuil, Paris, 1966.
[9] Jacques Lacan, *Le Séminaire Livre XVI, D'un Autre à l'autre,* Éditions du Seuil, Paris, 2006, p.345.
[10] Jacques Lacan, *Le Séminaire Livre XIX, … Ou pire,* Éditions du Seuil, Paris, 2011, p.129.
[11] *Ibid.,* p.228.

Partagez cet article
Facebook

Google

Twitter

Linkedin

Print